© Identitas AG

Vue d'ensemble du processus

Le détenteur

doit demander le compte
doit notifier le changement d'adresse
doit notifier le changement de nom

La commune

doit faire marquer l'animal
doit faire contrôler le marquage lors d'une importation

pour les propres données personnelles
- peut gérer la langue, l'adresse e-mail, le no. de téléphone

pour les propres animaux
- peut gérer les détails (le nom)
- doit notifier la transmission et la prise en charge
- doit enregistrer la date du décès de l'animal
- doit enregistrer l'exportation à l'étranger
- doit enregistrer le type d'utilisation
- peut enregistrer l'adresse de vacances
- peut à nouveau commander la PetCard

pour le détenteur
- doit saisir l'adresse et le changement de nom
- doit saisir le départ à l'étranger/le retour en Suisse
- peut saisir/désactiver/archiver les comptes
- peut définir/supprimer le statut «sans domicile fixe»

pour les animaux
- peut gérer les détails (le nom, la couleur, le sexe)
- peut enregistrer la date du décès
- peut notifier la transmission et la prise en charge
- peut notifier/retirer un lieu de séjour inconnu
- peut enregistrer la mention chien de protection

pour la perception des données
- peut percevoir des données au niveau de la commune

définit l'office responsable

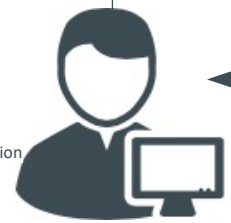

Le canton

détention animal de protection

Le vétérinaire

doit effectuer le marquage initial (l'enregistrement)
doit contrôler les marquages étrangers et notifier (l'importation)
Peut notifier les animaux pucés, mais pas enregistrés (enregistrement ultérieur)
peut pour des puces illisibles effectuer le marquage suivant
peut enregistrer la date du décès
peut gérer les détails de l'animal (la race, le nom, la couleur, le sexe)
peut enregistrer le numéro du passeport de compagnie
peut gérer les puces électroniques attribuées
peut rechercher ses activités (notifications)

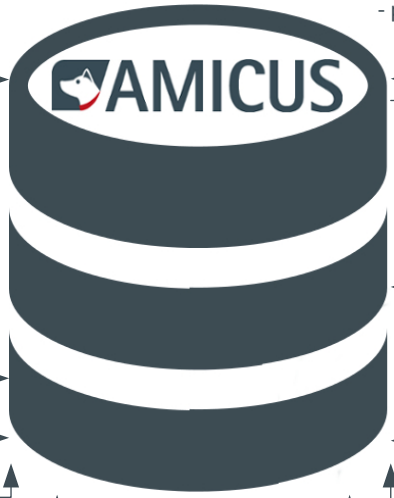

Le canton a les mêmes droits que la commune et
- peut réactiver le détenteur de chiens/annuler l'archivage
- peut saisir/désactiver/réactiver d'autres comptes
- peut déclarer une importation/un enregistrement ultérieur
- peut modifier les races/gérer les détails
- peut effacer la date du décès/la mention chien de protection
- peut gérer les critères spéciaux/le numéro du passeport de compagnie
- peut saisir/modifier/supprimer une exportation
- peut saisir/modifier/supprimer le détenteur à la naissance/importation
- peut percevoir des données au niveau du canton

assure le support pour tous les systèmes participants

Le Help Desk

peut pour des chiens étrangers notifier la transmission
peut détenir et chercher des chiens

refuge officiel pour animaux

peut détenir des chiens
peut chercher des chiens

refuge d'animaux

doit notifier l'utilisation

organisation de protection de troupeaux

doit notifier les microchips et les attribuer au vétérinaire

fournisseur des microchips

peut chercher des chiens

organe public

peut chercher des chiens et des personnes

police

douane

peut chercher des personnes et des chiens
peut percevoir des données au niveau de la Confédération

Confédération